

RICA - Réseau économique des exploitations en 2019

Les exploitations des Hauts-de-France spécialisées en « autres grandes cultures » affichent de bons résultats économiques en 2019

En 2019, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » (AGC) s'élève à 108 300 € en Hauts-de-France contre 109 250 € en France métropolitaine. L'EBE augmente de 5 % dans la région par rapport à 2018. (figure 1) C'est un bon indicateur de la performance des exploitations. Rapporté à l'unité de travail annuel non salarié (Utans), il atteint en moyenne 85 000 € dans la région contre 76 500 € en France métropolitaine. La moitié des exploitations régionales de l'Otex « autres grandes cultures » y ont un EBE par Utans supérieur à 62 300 € (53 900 € pour la France). Un quart des exploitations affiche un EBE par Utans inférieur à 32 600 € (29 600 € pour la France). (figure 2)

Figure 1 : Comparaison de l'évolution de l'EBE moyen régional et français pour les exploitations spécialisées en « autres grandes cultures »

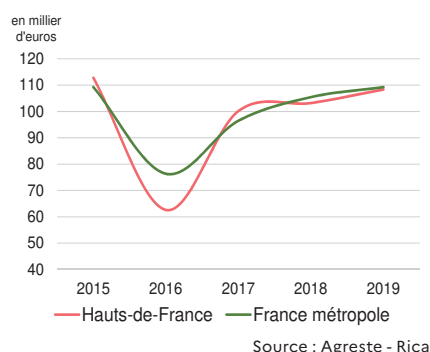
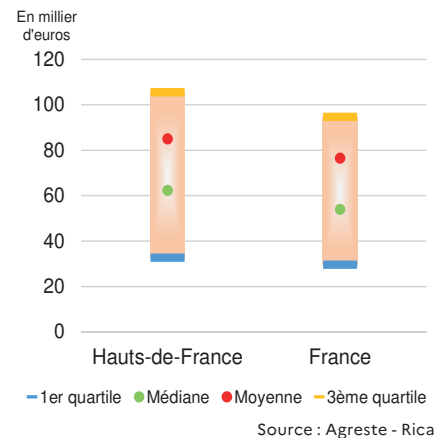


Figure 2 : EBE par Utans des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » en 2019



Clé de lecture : la moitié des exploitations régionales ont un EBE par Utans inférieur à 62 300 € (médiane). 1/4 des exploitations affichent un EBE par Utans inférieur à 32 600 € (1^{er} quartile) et 1/4 un EBE par Utans supérieur à 108 300 € (3^{ème} quartile).

La production moyenne de l'exercice avoisine les 310 000 € en 2019, en progression de 4,3 % par rapport à 2018. (figure 3) Les exploitations enquêtées dans le Rica spécialisées en AGC possèdent, en moyenne, 39 ha de cultures industrielles -essentiellement des betteraves industrielles- et 12,7 ha de pommes de terre pour une surface agricole utile de 122 ha. Les betteraves industrielles ont eu en 2019 un rendement comparable à 2018 mais bien inférieur à celui de 2017. Leur valeur baisse suite à l'engorgement du marché du sucre. La situation est plus favorable sur le segment des pommes de terre avec des stocks au plus bas en début d'année et des cours soutenus.

Figure 3 : Les principaux résultats économiques des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures »

Moyenne en millier d'euros	France métropole		Hauts-de-France	
	2018	2019	2018	2019
Production de l'exercice (nette achats animaux)	286,3	292,8	296,9	309,7
Charges d'approvisionnement	98,0	98,3	104,4	111,7
Valeur ajoutée hors fermage	117,0	121,8	118,7	124,2
Subventions d'exploitation	32,4	31,3	31,2	30,8
Fermage, métayage	23,6	23,3	26,4	27,1
Charges de personnel	21,4	19,8	20,6	18,8
Excédent brut d'exploitation	105,5	109,3	103,2	108,3
Remboursements en capital emprunts à LMT	38,5	40,4	42,3	43,1
Charges sociales de l'exploitant	14,5	16,4	13,5	15,6
Charges financières	4,2	3,7	4,8	4,2
Revenu disponible	48,2	48,8	42,7	45,5
Taux d'endettement (%)	48,6	44,6	48,3	45,2

Source : Agreste - Rica

Les exploitations régionales orientées en « autres grandes cultures » connaissent une forte augmentation de leurs charges en 2019. Par rapport à 2018, les charges d'approvisionnement augmentent de 7 %. Les engrais et amendements ainsi que les semences et plants affichent ainsi de fortes hausses, de l'ordre de +10 %. Les charges sociales progressent de 16 %. Enfin, les exploitants recourent de plus en plus aux travaux par tiers. (figure 4)

Les subventions d'exploitation s'élèvent en moyenne à 30 800 € dans la région, soit 1,2 % de moins qu'en 2018. La convergence des aides au niveau national conduit en effet à une baisse des paiements découplés au profit d'aides agro-environnementales et de primes couplées compensatoires comme les aides aux protéines végétales. Néanmoins, les aides découplées constituent encore 85 % de l'ensemble des aides. (figure 5)

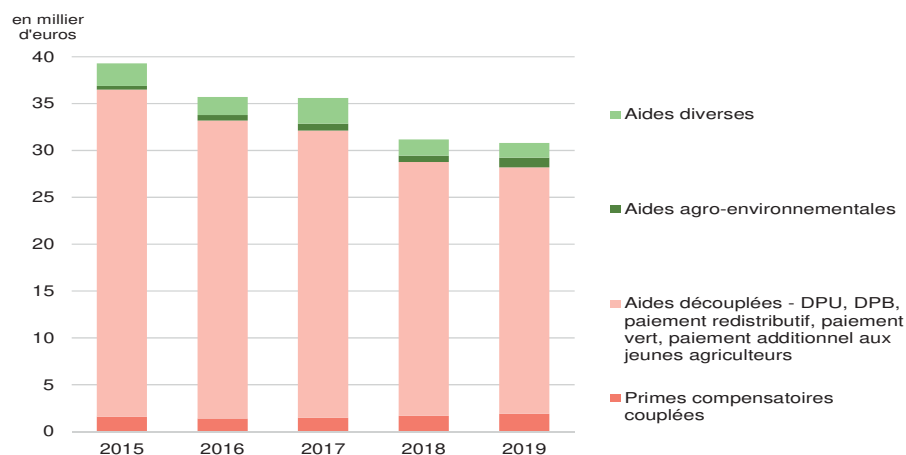
Le taux d'endettement des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » dans la région est de 45 %, inférieur de 3,1 points au taux 2018. Les ratios annuités/CA et annuités/EBE sont tous deux supérieurs aux niveaux français. Si la solvabilité (dettes à court terme / actif circulant) est bonne, la rentabilité l'est moins qu'attendue. Ainsi, même si les coûts de production sont maîtrisés, il n'y a pas suffisamment de bénéfices dégagés des ventes. L'indépendance financière (capitaux propres rapportés aux capitaux permanents) est satisfaisante, proche de 65 %. Les exploitations peuvent couvrir leurs dettes avec leurs capitaux propres. (figure 6)

Figure 4 : Charges des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » en 2019

En millier d'euros	France métropole		Hauts-de-France	
	2019	Évolution 2018/2019 (en %)	2019	Évolution 2018/2019 (en %)
Surface agricole utile (SAU) (ha)	117,4	-1,8	121,9	0,4
Charges d'approvisionnement	98,3	0,3	111,7	7,0
dont Engrais et amendements	26,8	3,6	27,6	10,9
Semences et plants	25,4	4,4	29,9	10,4
Produits phytosanitaires	25,6	-3,7	30,2	4,2
Autres charges d'exploitation	163,2	-0,4	171,1	1,0
dont Travaux par tiers	18,3	2,8	18,0	9,9
Entretien et réparation du matériel	11,6	4,2	12,3	8,8
Loyers et fermages	23,3	-1,3	27,1	3,0
Assurances	10,5	2,6	11,0	3,6
Impôts et taxes	3,6	-4,1	3,8	4,9
Charges de personnel	19,8	-7,5	18,8	-8,8
Charges financières	3,7	-12,6	4,2	-12,3
Charges sociales de l'exploitant	16,4	12,7	15,6	15,5

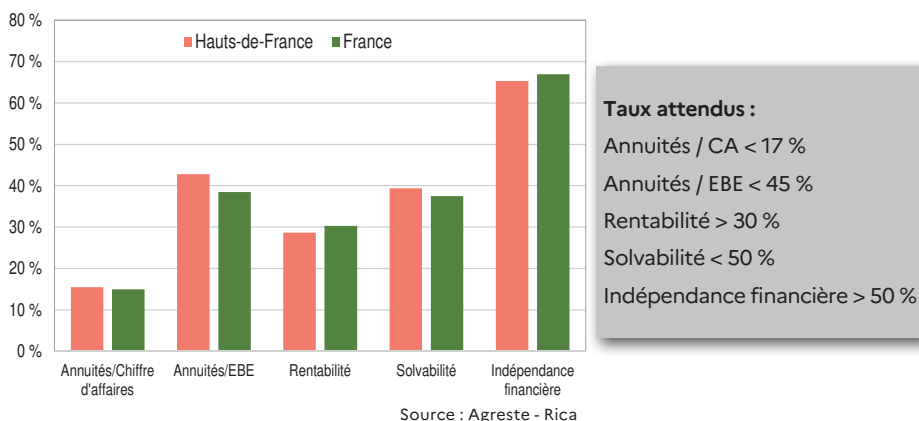
Source : Agreste - Rica

Figure 5 : Évolution des subventions d'exploitation moyennes pour les exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » en Hauts-de-France



Source : Agreste - Rica

Figure 6 : Comparaison des ratios économiques des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » en 2019



Pour en savoir plus : En Hauts-de-France, des résultats économiques satisfaisants mais contrastés selon les Otex en 2019